Extrait du Libération Afrique

http://www.liberationafrique.org

Appel à l'UE et au parlement européen pour la ratification de la Convention Internationale des droits des migrants et appel aux Etats maghrébins qui ont ratifié la convention à la respecter et la mettre en oeuvre

Date de mise en ligne : mardi 21 décembre 2010

Libération Afrique

- Dossiers - Migrations - Réfugié(e)s -

Le 18 décembre 2010, à l'occasion de la journée de commémoration du vingtième anniversaire de la Convention des Nations Unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, s'est tenu à Bruxelles le Forum Social des Migrants. Outre sa dimension symbolique de mobilisation sur les droits des migrants, le Forum s'inscrit dans le cadre des activités thématiques du Forum Social Maghrébin (FSMagh) en préparation au Forum Social Mondial de Dakar 2011.

Le forum a connu une importante participation des mouvements sociaux maghrébins, syndicats, défenseurs des droits des migrants et organisations de défense des droits humains. Au niveau européen, en plus des associations de Belgique et de Hollande, la rencontre a été marquée par une forte présence des associations de France et ce malgré les difficultés de transport liée aux conditions climatiques.

Le forum, Centré sur "les migrants et leur droits", a été l'occasion de faire converger les approches et les conclusions des organisations des deux rives de la Méditerranée sur trois axes fondamentaux :

- La situation des migrants et les demandeurs d'asile dans l'espace maghrébin tant en ce qui concerne la situation des migrants installés que les migrants en transit. Les participants se sont particulièrement penchés sur les législations en vigueur et aux pratiques des autorités des pays du Maghreb à la lumière des normes internationales en la matière et les recommandations des organisations internationales pour le respect des droits des migrants.

- La question de l'externalisation des frontières de l'Union Européenne et ses conséquences néfastes sur les droits des migrants.

- L'impact du travail associatif dans le soutien et l'accompagnement des migrants des deux côtés de la méditerranée. Des décisions ont été prises et des recommandations ont été formulées pour renforcer les ponts et les partenariats pour l'action associative citoyenne et la convergence des efforts et des luttes des mouvements sociaux dans la région.

Un moment fort a été les témoignages en direct, via vidéo conférence, de migrants au Maghreb et particulièrement la minute de silence que nous avons tenu ensemble, des deux cotés de la Méditerranée, en mémoire à l'ensemble des victimes des politiques migratoires mises en place.

Tant au niveau des plénières qu'au niveau des ateliers, la Convention des Nations Unies sur la Protection des Droits des Travailleurs Migrants et des Membres de leur Famille est revenue avec insistance dans l'ensemble des débats.

Les participants appellent l'ensemble des Etats européens à ratifier cette convention, sachant qu'à ce jour, aucun État de l'Union ne l'a fait. Le secrétariat du Forum interpellera les instances de l'Union Européenne et du Parlement Européen à Bruxelles à ce sujet.

Ils appellent aussi les Etats maghrébins qui ont ratifié la convention à la respecter et la mettre en oeuvre surtout concernant la reconnaissance des droits des migrants subsahariens.

Bruxelles le 21 décembre 2010

Copyright © Libération Afrique